



se2009.eu

PC.DEL/975/09
10 December 2009

Original: FRENCH

La Présidence suédoise de l'Union européenne

**OSCE Conseil permanent No. 785
Vienne 10 décembre 2009**

Réponse de l'Union européenne à la Représentante spéciale pour la lutte contre la traite des êtres humains

L'Union européenne salue la présentation par la Représentante spéciale et coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains de son troisième et dernier rapport annuel.

Plus qu'un simple rapport annuel, ce document nous éclaire sur l'importance du travail effectué par Mme Eva Biaudet et son équipe lors des trois dernières années. Le programme d'action défini en 2007, et basé sur six thèmes, était très ambitieux et le défi a été relevé.

Encourager l'action au niveau national et l'établissement de structures nationales de lutte contre la traite était une nécessité. L'OSCE a joué un rôle moteur en la préconisant au niveau politique, avec le soutien de l'Union européenne.

La promotion de politiques et de programmes factuels a permis d'évoluer d'une approche généraliste de la lutte contre la traite à

Postal address
Obere Donaustrasse 49-51
1020 Vienna, Austria

Visitor's address
Obere Donaustrasse 49-51
1020 Vienna, Austria

Telephone
+43 (0) 1 217 53 0

Fax
+43 (0) 1 217 53 380

E-mail: osse-del.wien@foreign.ministry.se
euoffice@osce.org

des d'activités plus ciblées, comme par exemple contre l'exploitation par le travail dans le secteur agricole.

Intensifier les efforts visant à prévenir la traite des êtres humains a été un axe majeur du bureau de la Représentante spéciale. Mieux vaut en effet prévenir que guérir. Cette tâche a été appréhendée dans toute sa complexité, notamment ses volets humain, économique et législatif, et dans toute son étendue, des victimes aux consommateurs potentiels, notamment en impliquant les médias.

La priorité donnée aux actions contre la traite des enfants s'est imposée comme une nécessité absolue, la faiblesse des victimes mineures de ce crime odieux le rendant encore plus abject. Les efforts de l'OSCE pour lutter contre ce phénomène sur Internet méritent particulièrement d'être soulignés.

Traiter toutes les formes de traite des êtres humains n'était pas chose facile compte tenu de l'ampleur de la tâche à accomplir. L'OSCE a su trouver un équilibre entre les deux formes principales de traite, l'exploitation sexuelle et le travail illégal.

Enfin la Représentante spéciale, attachée à une approche de la lutte contre la traite des êtres humains basée sur le respect des droits de l'homme, s'est particulièrement investie pour promouvoir une assistance efficace et un accès à la justice pour toutes les victimes de la traite, tout en préconisant des poursuites judiciaires efficaces. De son côté, l'UE partage l'approche générale et les priorités de la Représentante spéciale, ce qui a permis de développer des synergies importantes.

Il reste évidemment encore de nombreux défis à relever, notamment en matière d'identification des victimes et de renseignement sur les réseaux et les modes d'action des trafiquants. Cependant, l'UE, tout en confirmant son engagement dans la lutte contre la traite des êtres humains, se réjouit du fait que des progrès considérables ont été accomplis ces dernières années dans ce domaine grâce à l'OSCE.

Ces progrès trouvent en grande partie leur origine dans l'engagement personnel, la force de conviction et le charisme d'Eva Biaudet.

Madame la Représentante spéciale, Chère Eva,

Fidèle au « sisu » finlandais, vous avez mis toute votre énergie, toute votre influence et tout votre cœur pour accomplir votre mission contre la traite des êtres humains et avez porté haut les couleurs de l'OSCE.

Les pays de l'Union européenne vous félicitent chaleureusement pour votre bilan flatteur et vous expriment leur profonde et sincère reconnaissance à cet égard.

La TURQUIE, la CROATIE* et l'ANCIENNE REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE*, pays candidats; l'ALBANIE, la BOSNIE - HERZEGOVINE, le MONTENEGRO et la SERBIE, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; le LIECHTENSTEIN, pays de l'Association Européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen;

ainsi que l'UKRAINE, la REPUBLIQUE DE MOLDAVIE, l'ARMENIE et la GEORGIE se rallient à cette déclaration.

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.